

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU
CANTON DE CLERMONT**

COPIE DE RÉSOLUTION

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Clermont tenu le 20 octobre 2014, à laquelle étaient présents le maire, Alexandre D. Nickner, les conseillers(ères) suivants : Viky Goyette, Julie Therrien, Juliette Néron et Roger Therrien. Étaient également présentes la directrice générale Nancy Duquette et Yvette Portelance la directrice générale intérimaire.

Absents : Monsieur Daniel Céleste et Monsieur Bruno Therrien.

Résolution :2014-10-263

SAUVONS POSTES CANADA « NON AUX COMPRESSIONS »

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue.

ATTENDU QUE la fermeture des bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture de comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Roger Therrien,
Appuyé par la conseillère Viky Goyette,
et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

QUE la Municipalité du Canton Clermont écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires .

QUE la municipalité du Canton Clermont demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Résolution adoptée à l'unanimité en séance régulière du conseil le 20 octobre 2014.

Copie certifiée conforme le 23 octobre 2014

Yvette Portelance

Yvette Portelance

Directrice générale intérimaire